



Association
Ethique et
Investissement

La responsabilité des investisseurs

*Pour remettre l'homme au centre de l'économie
La charte Ethique et Investissement*



Association
Ethique et
Investissement

Pour un investissement responsable

- Association créée en 1983 par des économistes de congrégations religieuses autour de sœur Nicole Reille.
- Pionnière dans le secteur des placements éthiques en France en suscitant la création du premier fonds éthique français
- E&I a contribué à la naissance de l'analyse extra-financière en définissant des critères de placement qui n'étaient pas des critères de rendement (les 20 critères)
- 25 ans après, E&I a ressenti le besoin de moderniser ses critères compte tenu de l'évolution économique et réglementaire



Association
Ethique et
Investissement

Préambule de la Charte

- Oui, il peut y avoir contradiction entre profit et valeurs morales, entre productivité et respect des travailleurs, entre préférence accordée à son pays et soutien aux pays en développement, entre reconnaissance des créateurs de l'entreprise et partage des pouvoirs.
- C'est pour dépasser ces contradictions que des congrégations religieuses ont créé en 1983 l'association Ethique et Investissement et le premier fonds éthique français.
- Aujourd'hui, l'évolution du monde sur les plans économique, législatif et réglementaire conduit l'association à réaffirmer ses valeurs dans une nouvelle version de sa charte avec une triple volonté :
 - Maintenir les valeurs affirmées dès 1983.
 - S'inscrire dans la ligne de l'enseignement social de l'Eglise. Les principes de réflexion, les normes de jugement, les directives d'actions qu'elle donne sont mûris au contact des situations changeantes de ce monde et à la lumière de l'Evangile.
 - Agir en direction des entreprises en s'inscrivant dans une perspective de long terme.
- Avec la nouvelle rédaction de sa charte, Ethique et Investissement, convaincu que tout actionnaire d'entreprise a des responsabilités et des droits, a l'ambition de poursuivre son action commencée il y a plus de 25 ans.
- L'enjeu est capital. En partenariat avec d'autres acteurs, nous avons comme objectif d'aider les gestionnaires de fonds, les entreprises, les actionnaires et les citoyens à exercer leurs pleines responsabilités. C'est-à-dire privilégier ce qui favorise l'émergence d'une société orientée vers un avenir empreint de solidarité et de justice pour tous.



Association
Ethique et
Investissement

LA PRIORITE : L'HOMME AU COEUR DE L'ENTREPRISE

La charte - Chapitre I

I – PROJET D'ENTREPRISE ET GOUVERNANCE

- Privilégier l'utilité sociale des biens et des services.
- Pratiquer une politique d'innovation et de développement, créatrice d'emplois.
- Assurer la continuité du projet de l'entreprise à travers les évolutions nécessaires.
- Favoriser une bonne gouvernance en donnant aux administrateurs et aux actionnaires les moyens d'un jugement indépendant et d'un dialogue équilibré avec la direction sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Veiller à la transparence dans la communication sur les produits et dans la reddition des comptes.
- Favoriser une juste relation avec les parties prenantes de l'entreprise.
- Impliquer les salariés dans le projet d'entreprise.



Association
Ethique et
Investissement

LA PRIORITE : L'HOMME AU COEUR DE L'ENTREPRISE

La charte - Chapitre II

II - LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

- Respecter les droits sociaux fondamentaux établis par l'OIT même lorsqu'ils ne sont pas inscrits dans le droit positif local.
- Veiller à la sécurité des travailleurs.
- Favoriser la participation des salariés à la marche de l'entreprise.
- Promouvoir le débat avec les représentants du personnel, dans le respect du droit syndical.
- Rechercher le développement des travailleurs, dans l'égalité des chances et sans discrimination : formation continue, valorisation des acquis, accompagnement lors des restructurations et des départs en retraite.
- Assurer une rémunération (salaire fixe et variable, intéressement aux résultats, couverture sociale, retraite...) juste et transparente, dans un rapport équilibré entre les différents niveaux hiérarchiques.
- Contribuer à l'insertion des personnes défavorisées dans le monde du travail.
- Rendre compte de la politique sociale engagée, et des résultats obtenus.



Association
Ethique et
Investissement

LA PRIORITE : L'HOMME AU COEUR DE L'ENTREPRISE

La charte - Chapitre III

III - L'ENTREPRISE ET LE CO-DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- Valoriser les capacités locales et favoriser une circulation organisée des savoirs, dans un souci de coopération internationale et, notamment, avec les pays du Sud.
- Eviter toute pratique déloyale de concurrence entre les entreprises et entre les pays (exploitation de la main d'œuvre, corruption...).
- Inscrire durablement l'activité de l'entreprise dans le tissu économique local et régional (emploi, éducation, formation, aménagement d'infrastructures, approvisionnements locaux...).
- Faire preuve de transparence fiscale et remplir son devoir citoyen dans les pays où elle exerce son activité.



Association
Ethique et
Investissement

LA PRIORITE : L'HOMME AU COEUR DE L'ENTREPRISE

La charte - Chapitre IV

IV - L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT

- Respecter et intégrer les normes internationales relatives à la protection de l'environnement naturel, même lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans le droit positif local.
- Inciter à des modes de production et de consommation préservant l'environnement dans une perspective de développement durable.
- Prévenir les risques de pollution et prévoir la réhabilitation des sites.
- Développer des technologies nouvelles respectueuses de l'environnement.
- Rendre compte des performances environnementales ainsi que de leur impact financier



Association
Ethique et
Investissement

Influer sur les comportements ?

- Aucune entreprise ne respecte cette charte dans toutes ces composantes mais ce qui nous paraît important est de s'assurer qu'elles avancent vers les objectifs que nous avons fixés
- La charte est un moyen de challenger les entreprises
- La charte devra aussi s'enrichir au fur et à mesure qu'on acquiert de l'expérience dans son application

- Nous avons besoin de chacun de vous pour constituer une communauté intéressée par les évolutions de l'environnement économique, s'interrogeant sur la légitimité des stratégies et des pratiques d'entreprise, mobilisée dans un dialogue constructif avec les dirigeants de sociétés



Association
Ethique et
Investissement

Merci de votre attention

Vous pouvez nous contacter :

Association Ethique et Investissement

93 rue de Sèvres – 75006 PARIS

Tél : + 33 (0) 1 45 49 84 41

Mèl : info@ethinvest.asso.fr

www.ethinvest.asso.fr